

Rencontre citoyenne du jeudi 9 novembre 2023

CONCEPTION ET LA REALISATION DES STATIONS INTERMODALES DU COTENTIN A BRICQUEBEC-EN-COTENTIN, MARTINVAST, SAINT SAUVEUR-LE-VICOMTE ET AUX PIEUX

COMPTE-RENDU



La réunion a commencé à 8h30, elle a duré 2 heures et s'est déroulée dans la salle du Conseil de la mairie de Bricquebec-en-Cotentin. Elle a accueilli 43 participants en dehors de la maîtrise d'ouvrage et des bureaux d'étude.

Le compte-rendu ci-dessous est rédigé en suivant la chronologie des interventions et des questions-réponses.

Le diaporama projeté lors de la réunion est joint à ce CR.

INTERVENANTS

Pour la Communauté d'Agglomération du Cotentin, maître d'ouvrage :

- Denis LEFER, Maire de Bricquebec-en-Cotentin
- Arnaud CATHERINE, Vice-Président de l'agglomération du Cotentin en charge des mobilités

- Claire DEVOS, Cheffe de projet, Direction Transports et Mobilités de l'agglomération du Cotentin

Avec la participation de :

- Arielle FISHER, Atelier de l'Ourcq
- Félix MULLE, Atelier de l'Ourcq

ANIMATION DE LA REUNION

- Louise CORMIER, SYSTRA

DEROULEMENT DE LA REUNION

- Introduction
- Présentation de la programmation urbaine, architecturale et paysagère du centre-ville
- Temps d'échanges
- Présentation des stations intermodales : contextes et objectifs
- Temps d'échanges en ateliers
- Pot convivial

1. INTRODUCTION

Denis LEFER, Maire de Bricquebec en Cotentin, remercie les participants d'être présents et nombreux. Il précise que la ville s'est engagée il y a plusieurs mois dans ce travail de réflexion pour son centre-ville avec l'Atelier de l'Ourcq, également dans le cadre du programme "Petites villes de demain". Il est heureux que le travail aboutisse et souhaite que la rencontre apporte toutes les informations nécessaires et claires aux participants, et que chacun puisse s'exprimer.

Louise CORMIER, animatrice, présente le déroulé de la réunion.

Elle donne ensuite la parole à Félix MULLE, pour présenter l'étude de programmation urbaine, architecturale et paysagère réalisée par l'Atelier de l'Ourcq.

Félix MULLE, Atelier de l'Ourcq, salue l'ensemble des participants à la réunion. Il explique que l'Atelier de l'Ourcq est une agence polyvalente regroupant architectes, urbanistes et paysagistes et permettant de répondre aux enjeux de planification urbaine à long terme.

2. PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION URBAINE, ARCHITECTURALE ET PAYSAGERE DU CENTRE-VILLE

Félix MULLE, Atelier de l'Ourcq, indique que le bourg de Bricquebec est divisé en trois pôles : le centre, le pôle scolaire et de services, et l'espace Matignon. Toutefois, les voies départementales de traverse du bourg agissent comme des coupures dans le parcours entre ces différentes polarités.

Dans un premier temps, il explique que le carrefour de la place Sainte-Anne est un point de passage obligé pour relier ces différentes polarités mais que l'effet de coupure sera renforcé par la construction du nouveau pôle de services. Il précise également que ce carrefour met peu en valeur la qualité patrimoniale du château qui est pourtant un espace relativement traversé.

Il énumère ensuite les enjeux liés à ce carrefour : réduire en amont la vitesse sur les axes principaux, recomposer le carrefour afin de l'apaiser et réunir les deux rives de la voie départementale, et en profiter pour désimpermeabiliser et embellir le secteur.

Concernant les équipements scolaires, il explique que le système de desserte et de dépose, bien qu'efficace pour les voitures, crée de l'insécurité pour les piétons.

De plus, les cinq parvis restant très routiers, ils n'offrent pas d'espace d'attente confortable, de jeux ou d'équipements de convivialité.

Arielle FISHER, Atelier de l'Ourcq, présente ensuite le plan guide réalisé et les actions stratégiques retenues pour chaque secteur.

Concernant le parvis du collège, elle rappelle l'absence d'espaces pour les vélos et les piétons ainsi que la faible quantité et fréquence des bus. Elle présente les actions proposées :

1. Créer un retournement pour les bus, en amont de l'entrée principale du collège ;
2. Retirer le talus pour permettre l'installation d'un deuxième quai bus ;
3. Aménager un parvis piéton au niveau de la rue offrant de l'ombre et dans laquelle on trouve des stationnements à vélos et des bancs.

Le parvis du collège offrirait ainsi de nouveaux services pour toutes les mobilités et le cadre végétalisé embellirait et resserrerait le paysage afin d'offrir un espace à l'échelle du piéton.

Dans un second temps, elle explique que l'aménagement d'un square sur le plateau des écoles est envisagé afin de retrouver des espaces de convivialité, créer un espace pour les enfants, les

parents et les habitants du quartier ainsi que connecter les écoles au futur pôle de service à l'aide d'un parcours piéton apaisé.

Concernant le carrefour au sud de la place Saint-Anne, elle rappelle que les parcours piétons sont fragmentés et peu lisibles. Elle ajoute que les aménagements ne mettent pas en valeur ce point stratégique de la scénographie patrimoniale de Bricquebec.

Elle explique que l'objectif est de réduire la vitesse et casser les perspectives routières, proposer des continuités piétonnes évidentes et sécurisées, ainsi que d'aménager un tapis vert unissant les espaces du château au calvaire.

Félix MULLE, Atelier de l'Ourcq, ajoute que toutes ces actions supposent de revoir le schéma de circulation afin de canaliser le flux de transit et revoir le parcours du bus, simplifier le carrefour, passer les voies en sens unique pour réduire leur emprise ainsi que desservir autrement les parvis des écoles. Il indique que des phases de tests et d'adaptation seront donc nécessaires, en coordination avec le projet de station intermodale.

A la suite de cette présentation, **Louise CORMIER, animatrice**, propose aux participants d'ouvrir un premier temps d'échanges concernant la compréhension du projet et des aménagements prévus. Elle précise que les échanges sont enregistrés et feront l'objet d'un compte-rendu détaillé.

❖ Temps d'échange

Une conseillère municipale de l'opposition rappelle l'existence d'un réseau de taxis transportant les enfants à mobilité réduite à l'école. Elle s'interroge sur le devenir de ces taxis.

Une habitante souligne que le carrefour de la place Saint-Anne ne présente pas de difficultés particulières contrairement au carrefour des vétérinaires, route de Carteret, qui connaît un trafic routier important et dangereux.

Anouk BATES, maire adjointe de Bricquebec-en-Cotentin, explique que l'étude présentée priorise trois actions, en lien avec les trois pôles de la ville, mais que d'autres actions pourront être étudiées si besoin.

Réponses de l'Atelier de l'Ourcq

Félix MULLE, Atelier de l'Ourcq, explique qu'une chaussée plus réduite sera aménagée sur la place Saint-Anne, rendant ainsi le passage des taxis possible.

Une habitante se demande où pourront stationner les enseignants.

Réponses de l'Atelier de l'Ourcq

Arielle FISHER, Atelier de l'Ourcq, explique que les parkings servant à la desserte des écoles seront conservés. Elle ajoute qu'un parking sera également aménagé au niveau du pôle de services afin de mettre en réseau ce dernier avec les écoles.

Un habitant souligne l'importance d'avoir un nombre de stationnements suffisant, notamment pour les personnes à mobilité réduite qui utilisent souvent la voiture.

Une autre habitante relève que beaucoup de parents déposent rapidement leurs enfants devant l'école avant d'aller travailler et qu'ils ne stationneront donc pas sur les parkings. Elle se questionne ensuite sur le retournement des bus dans la rue du collège.

Réponses de l'Atelier de l'Ourcq

Arielle FISHER, Atelier de l'Ourcq, précise que les stationnements ne seront pas supprimés mais seront réaménagés différemment.

Elle indique ensuite que le flux de bus ainsi que les allers-retours effectués par les parents sont pris en compte. Elle ajoute que le retournement pourra aussi être utilisé par les parents d'élèves et qu'un sens de circulation sortant vers le gymnase sera conservé.

Une habitante revient sur le plan présenté et indique que celui-ci obligera les véhicules descendant vers la place Saint-Anne à passer par la rue des écoles.

Réponses de l'Atelier de l'Ourcq

Arielle FISHER, Atelier de l'Ourcq, explique que le carrefour Saint-Anne se compose de quatre branches et que le retrait d'une d'entre elles n'est qu'une hypothèse qui peut être rediscutée. Elle précise que des phases de test seront effectuées en amont.

Un professeur se demande où seront déposés les élèves se rendant au collège en autocar. Il souhaite s'assurer que les élèves ne seront pas déposés relativement loin de l'établissement.

Réponses de l'Atelier de l'Ourcq

Félix MULLE, Atelier de l'Ourcq, explique que ces élèves seront déposés sur les quais de bus actuels.

Un habitant souligne la présence d'engins agricoles et de camions toujours plus encombrants entre la route de Valognes et la rue Paul Philippe. Il se demande si le passage de ces engins est prévu dans le plan guide, ou s'il donnera lieu à des dégradations.

Réponses de l'Atelier de l'Ourcq

Arielle FISHER, Atelier de l'Ourcq, explique que les aménagements seront prévus au ras du sol afin que la structure reste adaptée aux engins agricoles, même si elle précise que la végétation type herbe qui pourra être endommagée, et le choix de végétation l'anticipera.

Félix MULLE, Atelier de l'Ourcq, ajoute qu'en changeant la géométrie de la place Saint-Anne, celle-ci ne ressemble plus à une route classique mais reste en mesure d'en assurer toutes les fonctions. Il précise que la largeur de la chaussée reste inchangée.

2. PRESENTATION DES STATIONS INTERMODALES : CONTEXTES ET OBJECTIFS

Arnaud CATHERINE, Vice-Président de l'agglomération en charge des mobilités, rappelle que le réseau Cap Cotentin offre des lignes régulières intercommunales connectées aux lignes régulières urbaines, ainsi que le transport à la demande.

Afin de consolider ce réseau, l'agglomération souhaite réaliser 13 stations intermodales¹ au sein des communes du Cotentin.

Par ailleurs, il explique que celles-ci s'inscriront également dans le programme « Petites villes de demain » en proposant un panel de services de proximité (consigne, panneaux et animation en lien avec le tourisme, événements, commerces...).

Claire DEVOS, cheffe de projet de l'agglomération, explique que le présent préprogramme comporte quatre stations intermodales situées en hypercentre et dans les communes de Bricquebec-en-Cotentin, Martinvast, des Pieux, et Saint-Sauveur-le-Vicomte. Elle précise que l'objectif est de créer du lien, du partenariat, ainsi que du service à l'appui des mobilités (réseaux de bus, transport à la demande, vélos en libre-service, réparation de vélos...). Des espaces modernes et sécurisés remplaceront les abribus classiques afin d'optimiser le temps d'attente. A titre d'exemple, un service de petite restauration pourrait être proposé.

Par ailleurs, elle rappelle qu'une expérimentation aura lieu au sein du square Frémine de Bricquebec-en-Cotentin dès le printemps 2024 et pour une durée de huit à douze mois.

Louise CORMIER, animatrice, invite les participant à répondre au questionnaire en ligne et propose de passer au travail en sous-groupes.

❖ Temps d'échange

Une habitante s'interroge sur la faisabilité de l'expérimentation square Frémine, notamment en termes d'espace. Elle rappelle la présence d'arbres qui empêcheront le passage des bus. Elle s'étonne de voir une gare routière au pied du monument historique que représente le château.

Un autre habitant s'interroge sur le devenir de la gare routière actuelle de Bricquebec. Il précise que de nombreux bus circulent proche du square Frémine et s'inquiète des conséquences que la station intermodale aura sur le trafic si tous les bus s'y arrêtent.

Réponses de l'agglomération du Cotentin

David ALEXANDRE, directeur des services de l'agglomération, explique que l'usage scolaire restera à l'ancienne gare. Il précise que l'arrêt de la ligne E actuellement au collège sera déplacée au square Frémine.

Une habitante se demande combien de personnes utilisent aujourd'hui les transports en commun, et combien de voyageurs sont attendus grâce à ces stations.

Réponses de la maîtrise d'ouvrage

David ALEXANDRE, directeur des services de l'agglomération, indique que la ligne E représente aujourd'hui 3000 voyageurs par mois. Il précise que la fréquence des bus passera de toutes les 2h à toutes les 1h30 ce qui accroîtra le nombre de dessertes.

Claire DEVOS, cheffe de projet de l'agglomération, rappelle l'importance de gérer les derniers kilomètres et explique que les bus ne peuvent pas répondre à cet enjeu puisqu'ils effectuent

¹ « Ensemble de petits pôles d'échange multimodaux maillant le territoire pour répondre aux besoins de mobilités rattachés aux derniers kilomètres et pour appuyer le maintien et le développement d'autres services de proximité ».

plutôt de longues liaisons. Elle précise que l'expérimentation consiste à tester l'agencement de modules et travailler des arrêts de bus sur la voirie existante afin de ne pas tout transformer. A terme, un projet définitif tiendra compte des divers retours obtenus.

3. TEMPS D'ECHANGES EN ATELIERS ET CONTRIBUTIONS

Il a été proposé à 3 sous-groupes, à l'aide d'une fiche de recueil de contributions et d'une carte de la ville de Bricquebec, d'identifier des points d'attention liés aux trois questions suivantes :

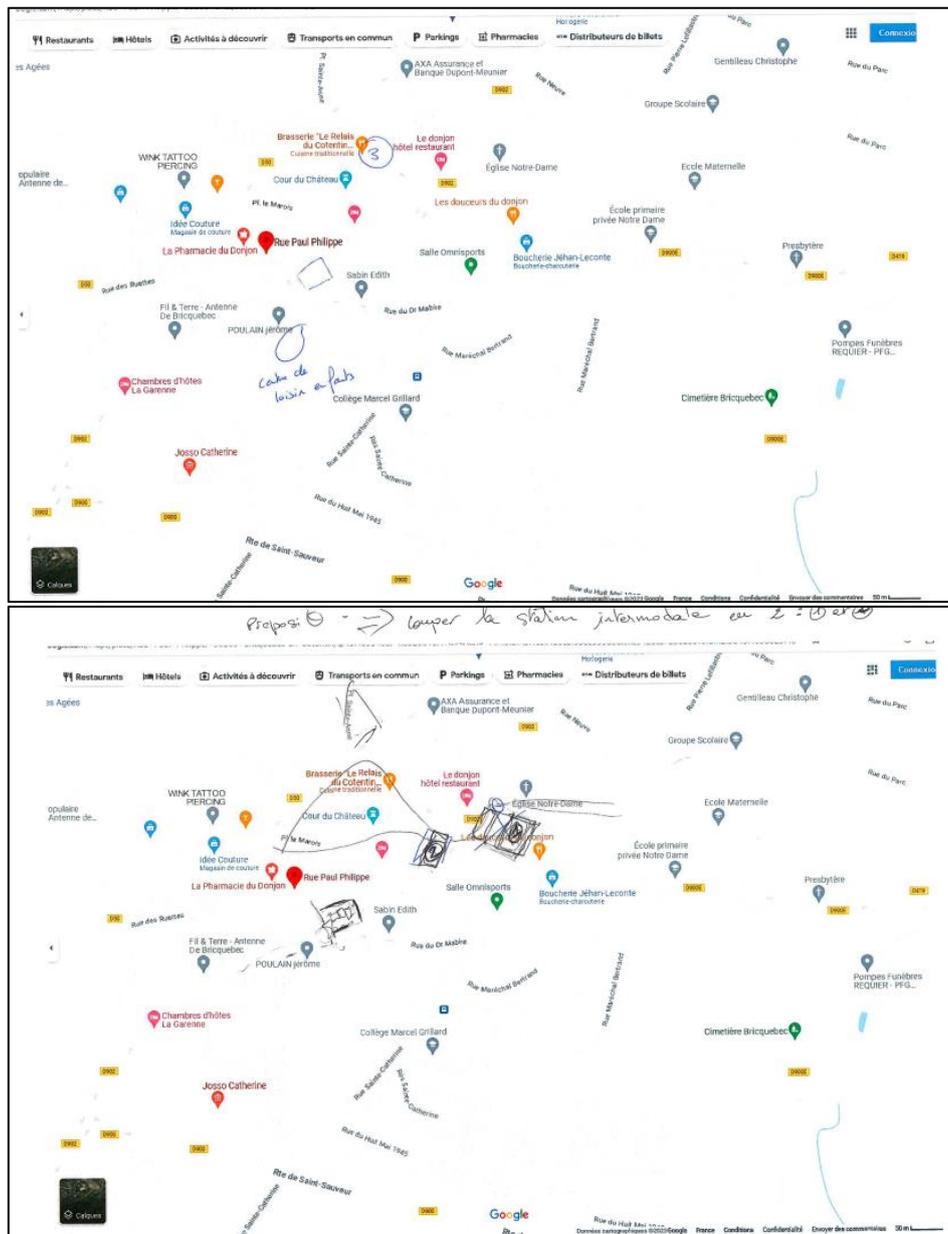
1. Quelles stations intermodales demain au niveau des aménagements et de l'espace public ?
 - o Quelle cohabitation dans l'espace public entre les modes piétons, cyclistes et véhicules motorisés ?
2. Quels services associés à un échange et à lien social ?
 - o Kiosque multi-usage, vente directe de produits locaux, « jardin partagé », commerces éphémères, atelier entretien / réparation de vélo... ?
3. Quels services accessibles 24h/24 et 7j/7, ne nécessitant pas de présence physique pour la station intermodale ?
 - o Casiers, vestiaires, sanitaires, attente extérieure, salon d'attente avec connexion... ?

CONTRIBUTIONS :

Transports en commun	Services	Sécurité piétons et cyclistes	Voitures
<ul style="list-style-type: none"> . Proposer davantage de transport à la demande et moins d'autocars afin d'éviter les autocars et bus vides . Adapter le flux des transports en commun aux horaires de vie et de travail des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> . Construire un partenariat avec la maison des jeunes pour la station intermodale avec des ateliers et des activités proposées . Mettre la station intermodale à l'endroit de l'ancienne gare et installer des caméras . Ajouter des espaces verts et tables de pique-nique autour du château pour qu'il reste un lieu de vie . Installer un atelier de réparation de vélos à côté de l'office du tourisme . Proposer des liens avec pharmacie et avec des producteurs locaux . Installer des bornes wifi . Créer des liens forts entre la station et le château . Installer des points d'informations tactiles dans lesquels les utilisateurs peuvent se renseigner et laisser des avis . Instauration d'un système <i>click & collect</i> pour commander des produits et les récupérer sur les trajets . Point de charge pour téléphone, trottinette/vélos électriques... . Installer un local à vélos, pour y laisser aussi sac à dos, casques et autres affaires 	<ul style="list-style-type: none"> . Ajouter des pistes cyclables sécurisées . Emmener les enfants à pied contribue à instaurer un temps social clef, il faut l'encourager ! . Route de Cherbourg : impossible à aménager pour les vélos car trop étroite pour que deux camions se croisent . Installer des parkings à vélos ou consignes . Prévoir l'éclairage adéquat pour la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> . Ajouter des stationnements proches du centre de loisir . Utiliser la voiture pour amener les enfants à l'école car le carrefour Saint-Anne reste dangereux . Conserver le parking du square . Installer des dépose minutes . Risque que le bourg se vide si les PMR (comme les personnes âgées) qui se garaient au square Frémine et ne remontent plus dans le centre bourg

	<ul style="list-style-type: none"> . Service de location de vélos . Installer WC et espace de change des bébés . Point relais colis . Mettre en valeur la ville qui va recevoir le label « petite ville de caractère » avec de l'information sur l'histoire de la ville . Instaurer le jardin bio 	<ul style="list-style-type: none"> . Installer des feux tricolores pour vélos 	
--	--	--	--

CARTES ANNOTEES EN ATELIERS :



4. CONCLUSION

Denis LEFER, Maire de Bricquebec-en-Cotentin, remercie les personnes présentes à la réunion pour leur participation et les bureaux d'étude. L'Atelier de l'Ourcq finit son travail, SYSTRA le commence, et il exprime son enthousiasme pour les futurs projets qui verront le jour pour Bricquebec et le Cotentin. Il invite les participants à rejoindre les ateliers et à profiter du pot convivial.